



Rêves

l'association qui réalise les Rêves
des enfants très gravement malades



**UN RÊVE
ÇA TOUT
PEUT CHANGER**

BENJAMIN FABRIQUE SA GUITARE



FAISONS CONNAISSANCE

« En 30 ans d'action pour la cause des enfants très gravement malades, l'association Rêves est devenue une belle chaîne humaine qui se mobilise dans un seul et unique objectif : faire de leurs Rêves une réalité ! Plus de 7 300 Rêves ont été réalisés depuis 1994.

Merci aux bénévoles, salariés, ambassadeurs, partenaires, donateurs et professionnels de santé pour leur confiance et leur engagement à nos côtés. Grâce à vous, ce sont encore des centaines d'enfants qui vont pouvoir réaliser leur Rêve.

D'avance, un grand merci pour votre soutien ! »

Josiane GONNOT, Présidente de l'association Rêves

Chaque année, plus de 4 000 enfants sont touchés par une maladie grave. Outre la prise en charge thérapeutique, nous sommes convaincus que le moral compte énormément dans le combat contre la maladie.

Rêves est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Depuis sa création en 1994, elle a pour mission d'exaucer les Rêves des enfants très gravement malades, âgés de 3 à 18 ans.

Notre objectif

Offrir une parenthèse enchantée à ces enfants qui, plus que d'autres, ont besoin de rêver à des projets stimulants leur donnant envie de se battre contre la maladie et, le temps d'un Rêve, l'oublier.

Après la réalisation de son Rêve, l'enfant est comme transformé, épanoui et heureux, les yeux pleins d'étoiles et la tête remplie de souvenirs. L'effet bénéfique va plus loin : il permet à l'enfant très gravement malade de se dire que la vie ne l'a pas oublié, que la chance peut aussi lui sourire. Il reprend courage et espoir en l'avenir. Car nous le savons : quand le moral est bon, tout est possible ! Nous en avons beaucoup d'exemples au sein de l'association.

Plus de 7 000 Rêves ont été exaucés depuis la création de l'association. Les professionnels de santé reconnaissent et valorisent ce travail, depuis plusieurs années. La prise en compte du mental dans le traitement de la maladie fait désormais partie intégrante du parcours de soin. Plus de 40% des demandes de Rêves reçues à l'association Rêves proviennent des établissements de santé français.



FAISONS CONNAISSANCE

Depuis 1994, l'association a su faire preuve de sérieux et de crédibilité avec les établissements de santé, familles, donateurs et partenaires.

Nos équipes salariées et bénévoles oeuvrent au quotidien **dans le respect du cadre médical**, de la pathologie de l'enfant et du secret professionnel.

Aucun Rêve n'est organisé ni réalisé sans l'accord explicite du médecin de l'enfant. Dans le respect de ce cadre, **l'association Rêves accepte les demandes urgentes de Rêves**. La plupart du temps, il s'agit de demandes provenant de familles ayant un enfant dont l'état de santé se dégrade rapidement. Après avoir étudié cette

demande, l'association peut intervenir et réaliser le Rêve de l'enfant en quelques jours seulement, afin de lui permettre de vivre des instants magiques.

Dans un souci constant de transparence, quant à l'utilisation de ses ressources, **l'association Rêves propose à chaque donateur ou partenaire de parrainer un Rêve**. Par son action, le donateur peut ainsi choisir le projet qu'il souhaite directement financer. Chaque fois que cela est possible, l'association envoie au parrain-donateur des

photos et un compte rendu du Rêve réalisé. C'est un gage de transparence qui confirme la bonne utilisation des dons.

Enfin, **l'association est présente nationalement et localement**. Grâce à ses 30 délégations départementales, notre organisation est décentralisée pour être au plus près des familles, des établissements de santé et des partenaires.

Chaque année, l'association organise en moyenne 300 Rêves, intégralement financés par les dons.

La demande de Rêve

L'association Rêves collabore avec une soixantaine de centres hospitaliers dans toute la France.

Les demandes de Rêves sont régulièrement transmises par les puéricultrices, éducateurs ou cadres de santé des services pédiatrique, oncologie,... ou directement par la famille ou l'entourage de l'enfant.

Le contact avec l'enfant et sa famille

L'enfant exprime sa demande : c'est lui et lui seul qui choisit de son Rêve ! L'association mettra tout en oeuvre pour le

concrétiser.

La mise en place du Rêve

Selon l'état de santé de l'enfant et le Rêve demandé, les démarches peuvent prendre plusieurs mois. Durant cette période, la famille est informée de l'avancement de la mise en place du Rêve.

Dans tous les cas, la famille ne se préoccupe de rien, c'est l'association qui assure la bonne gestion du projet.

Le jour J

Quel que soit son Rêve, tout est fait pour

que l'enfant soit « la Star » de cette journée ! Dans la plupart des cas, l'enfant est accompagné par l'un de ses parents. Il est pris en charge par un bénévole de l'association, chargé de veiller à la bonne réalisation du Rêve.

Et après ?

L'enfant garde en mémoire ces moments de bonheur, lui donnant la force de traverser l'épreuve de la maladie. Les parrains donateurs sont informés du bon déroulement du rêve, avec un récit agrémenté de quelques photos souvenirs.



TOUTE UNE HISTOIRE

2012

Organisation de la 1ère Journée Nationale des Rêves, journée de mobilisation de Rêves dans toute la France

2014

20 ans d'actions
Réalisation du 4000ème Rêve : Lino pilote un hélicoptère

2016

Réalisation du 5000ème Rêve : Méloé assiste à l'émission Top Chef

2011

Réalisation du 3000ème Rêve : Clément passe quelques jours à bord du Trois-Mâts BELEM, entre la Corse et le continent

2017

Rêves est reconnue d'utilité publique, par le décret du 16 octobre 2017

2007

Réalisation du 2000ème Rêve : Diane et Alexandre montent à dos d'éléphant au cirque.

5 FÉVRIER 1994

Christophe Charlet crée l'association Rêves à Trévoux, près de Lyon, après avoir accompagné plusieurs mois son fils hospitalisé.

2019

25 ans de l'association et la réalisation du 6000ème Rêve : rencontre avec TAL

2003

Réalisation du 1000ème rêve : Amandine saute en parachute.

2000

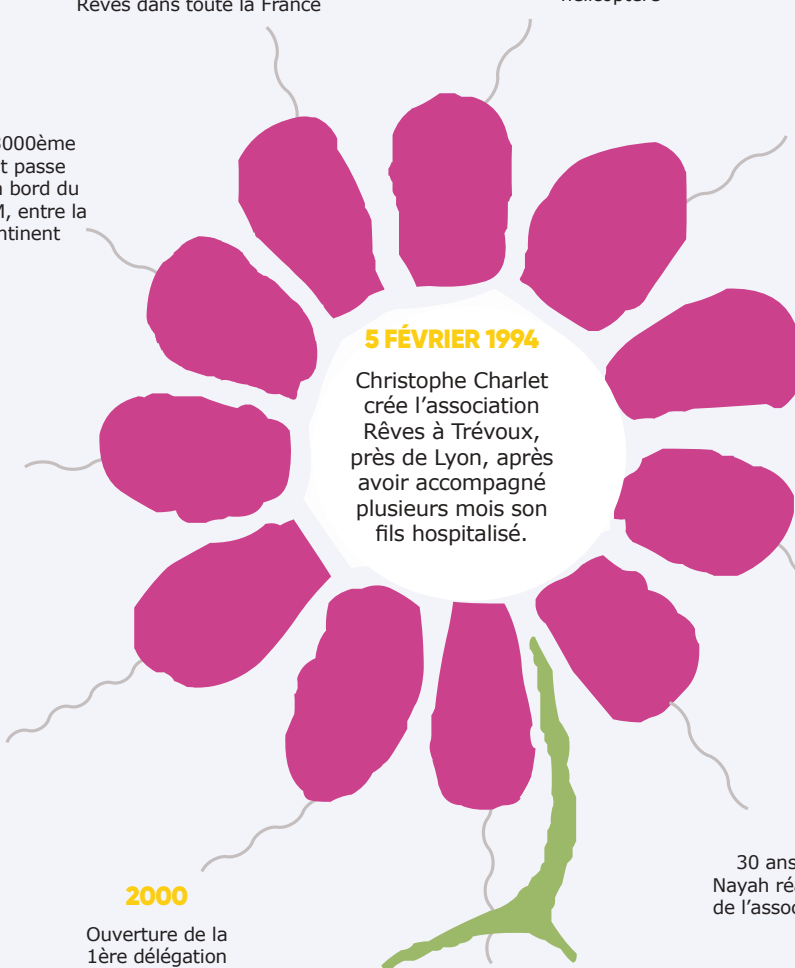
Ouverture de la 1ère délégation départementale dans le Calvados.

2024

30 ans de l'association et Nayah réalise le 7 000ème Rêve de l'association : visite de Fort Boyard

OCTOBRE 1994

Réalisation du 1er Rêve de l'association : Marjorie rencontre Patrick Bruel à Lyon.



LA MAGIE DES RÊVES



Après 2 ans d'attente avec les contraintes de la maladie et notre choix personnel de sélectionner un élevage familial et respectueux, Timothée a enfin pu vivre son rêve d'avoir sa petite chienne golden retriever blanche.

Soho nous a été décrite comme une chienne vive, dynamique avec beaucoup de force et d'énergie. Pourtant, lorsqu'elle s'est approchée de Timothée, ce fut comme une évidence, le lien s'est immédiatement créé, Soho s'est montrée calme et extrêmement douce, les photos parlent d'elles-mêmes.

Timothée retrouve peu à peu le sourire, sa chienne est avec nous depuis seulement quelques jours, mais elle lui apporte beaucoup d'amour et de joie.

Ce rêve n'aurait pu se réaliser sans votre intervention et nous tenons chaleureusement à vous remercier pour votre accompagnement, votre gentillesse et votre bienveillance.

Nous avons été très touchés par le parrainage des donateurs qui ignorent tout de nous et qui pourtant ont fait preuve d'une grande générosité que nous n'oublierons jamais.

**TIMOTHÉE A ADOPTÉ SOHO, UNE
JEUNE GOLDEN RETRIEVER**



MAÏLYS QUI A RENCONTRÉ MATT POKORA

Je voudrais remercier l'association Rêves grâce à qui, j'ai pu rencontrer mon idole. Je suis l'une de ses plus grandes fans depuis 10 ans. Je croyais que ce rêve serait irréalisable, mais grâce à une association formidable, il fut exaucé !



ÉLÉNA ET SON VOYAGE EN CAMPING-CAR

Nous avons parlé de ce rêve au milieu de son parcours de soin et ça a permis à Éléna de souvent retrouver un souffle pour se battre et continuer en pensant à ce voyage en famille...
Mille mercis ♥

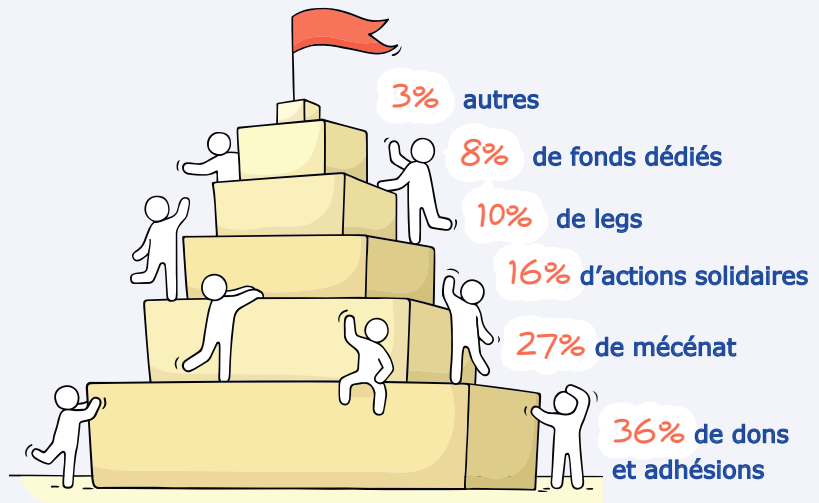
TRANSPARENCE FINANCIÈRE

ORIGINE DES RESSOURCES

EXERCICE 2024-2025

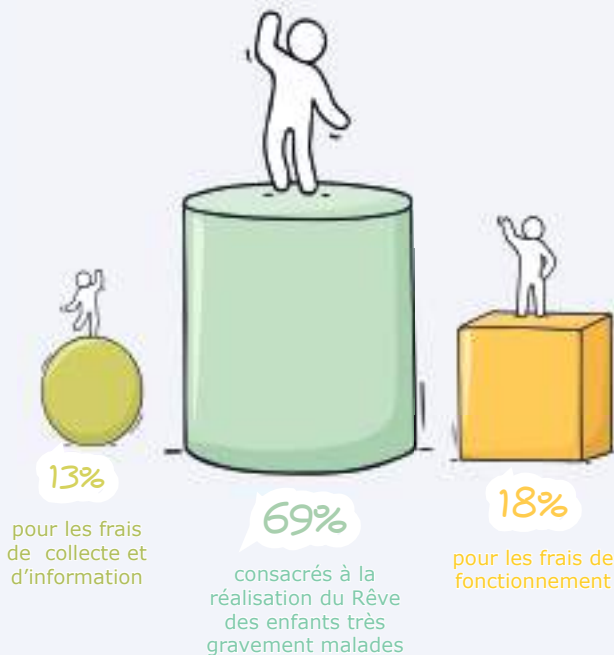
L'action de l'association Rêves est essentiellement financée par des fonds privés :

- Dons et adhésion,
- Produits du mécénat et des partenariats avec les entreprises,
- Produits des événements organisés par l'association et par des tiers (fondations et autres associations, clubs services, étudiants...)
- des fonds dédiés : ressources affectées des donateurs à des rêves réalisés
- Autres (subventions, placements...)



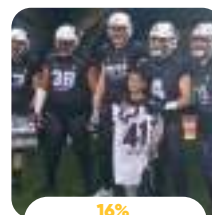
UTILISATION DES RESSOURCES

EXERCICE 2024-2025

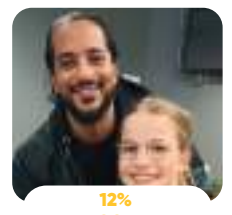


Les ressources permettent de prendre en charge la totalité des dépenses relatives à la réalisation des Rêves des enfants (hébergement, transport, restauration,...)

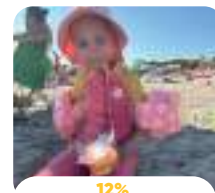
LES RÊVES RÉALISÉS



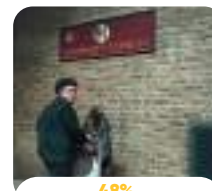
16%
SPORT



12%
RENCONTRE



12%
SÉJOURS



48%
PARCS



12%
PASSION



VOTRE SOUTIEN NOUS EST PRÉCIEUX

Pour que les Rêves des enfants continuent à être exaucés, nous avons besoin du soutien régulier des donateurs, partenaires et bénévoles. Si vous partagez les valeurs de l'association et si vous souhaitez être acteur dans les démarches pour concrétiser les rêves des enfants gravement malades, découvrez les différentes façons de nous aider...

En faisant un don

En ligne sur notre site :
www.reves.fr

Par chèque à l'ordre de l'association
Rêves à renvoyer à :
ASSOCIATION REVES - 141 allée de
Riottier - CS 7007 Limas - 69651
VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

En organisant une action de soutien

Particuliers, étudiants, organismes associatifs... Chaque année, ils sont nombreux à organiser des événements permettant de collecter des fonds et d'apporter une visibilité de l'association Rêves.

En devenant partenaire

Choisissez d'engager votre entreprise dans du mécénat ou une opération solidaire avec Rêves.

Plus d'informations sur www.reves.fr > entreprises partenaires

En devenant bénévole

Vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles de l'une de nos délégations départementales.

Consultez la liste des délégations et inscrivez-vous sur :
www.reves.fr > les contacts locaux

En faisant un legs ou une donation

L'association est habilitée à recevoir les legs et donations. Pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches :

Votre contact : legs@reves.fr

**Ensemble,
Nous avons encore tant de Rêves à réaliser !**



Rêves

141 allée de Riottier - CS 7007 Limas - 69651 Villefranche-sur-Saône Cedex
Tél : 04 74 06 3000 - Fax : 04 74 02 45 25 - www.reves.fr - info@reves.fr

PRÉSIDENTE

Josiane GONNOT

04 74 06 30 00 / josiane.gonnot@reves.fr

DIRECTION

Cécile DELILLE

04 74 06 30 02 / cecile.delille@reves.fr

ORGANISATION DES RÊVES

Laura IDE

04 74 06 30 04 / laura.ide@reves.fr

Manon CHARVERIAT

04 74 06 30 05 / manon.charveriat@reves.fr

Julie COQUILLAT

04 74 06 30 03 / julie.coquillat@reves.fr

Virginie FORESTIER

04 51 26 22 60 / virginie.forestier@reves.fr

Kelly PURKHISER

04 74 06 30 06 / kelly.purkhiser@reves.fr

COMMUNICATION

Frédérique AYMAIN

04 74 06 30 01 / frederique.aymain@reves.fr

ACTIONS SOLIDAIRES

Charlotte PETIT

04 74 06 30 07 / charlotte.petit@reves.fr

ADMINISTRATION & COMPTABILITÉ

Virginie DEGLETAGNE

04 74 06 30 00 / virginie.degletagne@reves.fr

MÉCÉNATS

Patricia COURTOIS

04 51 26 23 30 / patricia.courtois@reves.fr

Virginie FORESTIER

04 51 26 22 60 / virginie.forestier@reves.fr